



INTEGRATION DE LA BIODIVERSITE ET DU DEVELOPPEMENT

INFORMATIONS DESTINEES AU PARTENARIAT POUR LES FORETS DU BASSIN DU CONGO

Présenté par
African Wildlife Foundation

Novembre 2018

INTRODUCTION

La biodiversité et le développement sont interdépendants et nécessitent une approche intégrée. La biodiversité est essentielle au bien-être humain et au développement économique et a donc une valeur énorme pour toutes les sociétés. En particulier en Afrique et dans le Bassin du Congo, la biodiversité et les services écosystémiques sont des atouts environnementaux essentiels qui fournissent des intrants et un environnement propice à la production dont dépendent le développement et la croissance économique. La biodiversité de l’Afrique fournit des ressources naturelles dont la majorité de la population africaine dépend pour se loger, cuisiner, se procurer du combustible, des médicaments et satisfaire d’autres besoins fondamentaux, en particulier dans les zones rurales. En tant que banques de biodiversité non découvertes, les terres sauvages d’Afrique représentent une police d’assurance et d’atténuation des risques pour les besoins et les découvertes futures, y compris des traitements contre des maladies comme le cancer et le sida.

Cependant, la biodiversité est en déclin. L’évaluation régionale africaine de la biodiversité et des services écosystémiques de la Plate-forme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES)¹ de 2018 indique que le déclin et la perte de la biodiversité réduisent les contributions de la nature aux populations africaines, affectant la vie quotidienne et entravant le développement durable, social et économique que les pays africains recherchent. Déjà, les Perspectives de l’environnement à l’horizon 2050 de l’² de l’Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) prévoient que la biodiversité continuera de diminuer de 10 % si les efforts de conservation actuels ne sont pas doublés. Parmi plusieurs facteurs de perte de biodiversité, les choix de développement humain sont le principal facteur de perte.

Pourtant, en comparaison avec la plupart des autres régions du monde, les valeurs écologiques du Bassin du Congo africain restent relativement intactes. Le Bassin du Congo contient la deuxième plus grande forêt tropicale après l’Amazonie qui s’étend sur six pays : le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale, la République centrafricaine (RCA) et la République démocratique du Congo (RDC). Sa biodiversité et ses écosystèmes constituent la deuxième plus grande superficie de forêt tropicale contiguë au monde. La région abrite l’ensemble de plantes et d’animaux le plus diversifié d’Afrique, avec plus de 400 espèces de mammifères, plus de 1 000 espèces d’oiseaux et probablement plus de 10 000 espèces végétales, dont quelque 3 000 espèces endémiques. Associé à son importance mondiale en tant que puits de carbone et régulateur des gaz à effet de serre et des régimes climatiques régionaux et locaux, il fournit une base de ressources d’une importance cruciale pour les moyens de subsistance et le bien-être de dizaines de millions de personnes en Afrique et au-delà.

Plusieurs instruments internationaux soulignent depuis

Encadré 1. Qu’entend-t-on par intégration de la biodiversité ?

L’African Leadership Group (ALG) de l’Initiative pour l’intégration de la biodiversité et du développement, facilité par l’Institut international pour l’environnement et le développement (IIED) et le Centre mondial de surveillance continue de la conservation de la nature du Programme des Nations Unies pour l’environnement (PNUE-WCMC) a élaboré une définition de la biodiversité - intégration du développement qui met l’accent sur « *l’intégration des préoccupations liées à la biodiversité dans des secteurs et les objectifs de développement, par une variété d’approches et de mécanismes, de manière à réaliser la biodiversité et les objectifs de développement durables* ». La définition tient compte de l’intégration réciproque qui met l’accent sur le tandem biodiversité et résultats de développement par de multiples voies ou approches qui peuvent être ciblées et utilisées.

¹ IPBES (2018) ; Évaluation régionale IPBES pour l’Afrique, Bonn, Allemagne

² OECD (2012) ; Perspective environnementale de l’OCDE à l’horizon 2050 : Conséquences de l’inaction. OECD Publishing ;

longtemps la nécessité d'intégrer ou d'insérer la biodiversité dans les stratégies et programmes de développement. Le Plan stratégique pour la biodiversité 2011-2020³, y compris les cibles d'Aichi en matière de biodiversité et l'Agenda 2030 pour le développement durable, représentent un moyen cohérent d'aborder les questions de biodiversité et de développement d'une manière intégrée. L'Agenda 2030 pour le développement durable définit un cadre d'objectifs et de cibles universels pour faire face à toute une série de défis sociétaux mondiaux. Parmi les dix-sept objectifs de développement durable (ODD) adoptés, la biodiversité est au centre de nombreuses activités économiques qui mèneront au développement durable, notamment celles liées à l'agriculture, la foresterie, la pêche et au tourisme. L'intégration de la diversité biologique a également occupé une place centrale lors des treizième et quatorzième Conférences des Parties à la Convention sur la diversité biologique (CDB) en donnant des orientations aux parties sur l'importance de l'intégration dans les secteurs du développement. L'African Wildlife Foundation et ses partenaires ont travaillé avec les gouvernements africains pour faire en sorte que la biodiversité soit placée au centre du développement afin de mettre en œuvre les directives des ODD et de la CDB en matière d'intégration.

L'intégration dans le Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo

Le Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC) a convoqué une session lors de la Réunion des Partenaires de 2017 à Douala, au Cameroun, sur l'intégration de la biodiversité intitulée *Comment assurer une représentation adéquate de la biodiversité dans les systèmes de planification économique employés par les pays du Bassin du Congo*. La session a réuni des représentants des gouvernements du Bassin du Congo, des praticiens des communautés de conservation et de développement de la biodiversité, des communautés scientifiques internationales et d'autres experts pour discuter des opportunités et des défis liés à l'intégration de la biodiversité dans les politiques et la planification du développement dans les pays du Bassin du Congo. La session a reconnu qu'en tant que partenariat engagé dans le développement durable du Bassin du Congo, les partenaires du PFBC sont bien placés pour déterminer la valeur de la biodiversité et des services écosystémiques de manière significative pour les décideurs économiques, afin d'identifier les obstacles à l'intégration de la biodiversité et des services écosystémiques aux décisions économiques, et guider les acteurs économiques dans les processus afin que les risques et opportunités liés à la biodiversité soient pris en compte et gérés plus efficacement.

Face à l'accroissement de la population humaine, les pays du Bassin du Congo développent des stratégies de diversification économique et de réduction de la pauvreté pour soutenir le développement futur et la croissance démographique. Les politiques sont élaborées en fonction du développement de secteurs clés, tels que les infrastructures, l'agriculture, la foresterie ou les mines. Toutefois, la planification régionale de l'économie et de l'utilisation des terres se fait sans que l'on soit au courant ou se préoccupe vraiment des répercussions du développement sur la biodiversité ou sur la valeur des services écosystémiques. La planification est souvent dictée par les secteurs extractifs formels impliqués dans la consommation directe de matières premières, tandis que les valeurs informelles (par ex. les produits forestiers non ligneux) ou indirectes (par ex. la qualité de l'eau, la séquestration du climat) sont à peine comprises et beaucoup moins prises en compte.

Les praticiens de la conservation ont déployé des efforts considérables pour hiérarchiser les zones de biodiversité et de services écosystémiques de grande valeur dans la région et caractériser les menaces que représentent pour eux les nouveaux projets de développement économique. Les écologistes reconnaissent également que la région est en train d'être remodelée, non pas par un seul

³ Convention sur la diversité biologique (2010) Stratégie mondiale pour la biodiversité et objectifs d'Aichi, CDB, Montréal

moteur, mais par un ensemble de moteurs, notamment la croissance démographique, l'évolution des modes d'utilisation des ressources, le développement économique et le changement climatique. Toutefois, la planification et l'élaboration des politiques dans la région ne traitent généralement pas de ces facteurs de changement de façon holistique, mais plutôt de façon fragmentaire. Par conséquent, bien que les écosystèmes forestiers du Bassin du Congo aient une valeur économique et des moyens d'existence démontrables⁴, en particulier pour les plus pauvres, leur importance a été constamment marginalisée par les politiques économiques mêmes qui sont liées au renforcement des moyens de subsistance, à la réduction de la pauvreté et au développement socio-économique durable.

Les décideurs et les décideurs et dirigeants politiques régionaux (CEEAC et ministres) sont cependant désireux de comprendre les valeurs économiques de la biodiversité et des services écosystémiques, y compris leur contribution aux économies nationales et aux plans de développement. Et c'est donc un nouvel appel à l'information. Les ministres en charge de la biodiversité subissent des pressions pour démontrer le potentiel de génération de revenus de la biodiversité et le risque économique pour d'autres secteurs économiques nationaux de ne pas prendre en compte et gérer la biodiversité et les écosystèmes.

Pourtant, il y a des obstacles à la réalisation de cet objectif. Le cloisonnement des institutions et des structures décisionnelles signifie que les décisions en matière de développement sont souvent prises sans que des informations importantes sur l'impact social et écologique soient fournies en temps utile ou en quantité suffisante. Les demandes concurrentes de ressources entre les différents scénarios de développement alternatif doivent être négociées, mais le temps, les ressources, la confiance et les capacités nécessaires à ces négociations peuvent être insuffisants. Il existe un verrouillage sur les technologies et les modes de production qui externalisent les impacts environnementaux et sociaux, et ne sont donc pas entièrement responsables des coûts pour la société. Bien que la biodiversité puisse avoir un lien avec le développement économique, il n'y a pas eu suffisamment de progrès dans l'intégration de la biodiversité dans les processus, les plans ou la mise en œuvre du développement économique.

Les membres du PFBC présents à la RdP 2017 ont conclu que l'intégration de la biodiversité dans la planification économique du Bassin du Congo offre l'occasion de transformer la relation entre le développement et la conservation en un cycle positif par lequel la protection et la restauration des systèmes naturels sont créées et se traduisent par la création de richesse et des moyens de subsistance durables pour les populations du Bassin en croissance. Les chefs d'Etat de la CEEAC se sont engagés à promouvoir la mise en place d'un modèle d'économie verte pour la région et ont mis en place un Fonds Bleu, qui soutient le Plan de Convergence de la COMIFAC. Ces ambitions seront réalisées par des actions entreprises aux niveaux national, infranational, paysager et des sites et au sein d'institutions de toutes formes et de toutes tailles. Le PFBC rassemble l'expertise et les ressources qui peuvent être mobilisées pour concrétiser les engagements des chefs d'Etat. **Les participants à la session du volet 2 sur l'Intégration de la biodiversité dans la planification économique ont constaté qu'il était possible de canaliser les actions des partenaires pour les aligner sur les ambitions d'opérationnalisation de l'Économie verte dans la région. Se concentrant sur la période de 12 mois à partir de la réunion du PFBC d'octobre 2017, les partenaires ont recommandé les actions prioritaires suivantes :**

- **Élaborer l'analyse de rentabilisation d'une économie verte** : S'appuyer sur les informations et les études disponibles, y compris les connaissances et les valeurs autochtones

⁴ Hugues, N. J. (2011). The economic value of Congo Basin protected areas goods and services (La valeur économique des biens et services protégés du bassin du Congo). *Journal of sustainable development*, 4(1), 130.

et traditionnelles en matière de biodiversité, pour fournir aux décideurs des pays de la CEEAC et des pays membres un effort concerté en vue de renforcer l'appui intersectoriel à la biodiversité. Tous les partenaires actifs dans le Bassin du Congo peuvent soutenir cette action en compilant des informations provenant des paysages et d'autres sources. L'OFAC a un rôle clé à jouer dans la création d'un cadre normalisé permettant aux partenaires de rassembler des données socio-économiques relatives aux valeurs de la biodiversité et de consolider et analyser les données. Publication initiale de « Killer Facts » appuyée par un ensemble de données et une analyse présentés à la RdP 2018 du PFBC.

- **Redynamiser le Partenariat** : La Facilitation du PFBC examinera les termes de référence de la Réunion des Parties au Partenariat afin d'ouvrir la voie à l'engagement de l'ensemble des acteurs sectoriels impliqués pour assurer la survie de la forêt et de la biodiversité du Bassin du Congo à l'avenir. Par la RdP 2018 du PFBC.
- **Convoquer les ministères de la Planification et de l'Économie** : Capitaliser sur les engagements de la CEEAC et la capacité de mobilisation, engager les ministères de l'Économie et de la Planification dans les pays et à travers les processus régionaux pour construire un réseau de champions pour l'intégration de la biodiversité dans le Bassin du Congo. Session technique 2018 de la CEEAC attenante à la réunion ministérielle formelle.
- **Mobiliser et réunir le secteur privé** : Les partenaires s'efforceront activement d'impliquer les acteurs du secteur privé dans les paysages et les opérations, en développant la compréhension interne des facteurs qui sous-tendent l'utilisation des ressources et les décisions et opérations de gestion des entreprises, et en élargissant le réseau des acteurs du secteur privé engagés dans le PFBC. Poursuivre le rapport sur les progrès réalisés à la RdP 2018 du PFBC, y compris les nouveaux partenaires invités à la RdP 2018 du PFBC.
- **Entreprendre la planification de l'utilisation des terres et la gestion intégrée des terres** en tant que processus par lesquels les gestionnaires et les parties prenantes peuvent planifier, mettre en œuvre et suivre les actions visant à soutenir les objectifs de développement durable à une échelle viable, minimiser les compromis entre les objectifs et maximiser les synergies entre eux.⁵.
- **Élaborer des scénarios** pour comprendre les relations entre la biodiversité et les décisions en matière de développement, explorer comment les changements se produisent et leurs implications possibles pour les personnes et la nature, et créer un espace de dialogue sur une vision commune et des voies pour des options de croissance verte inclusive.

Approches de l'intégration de la biodiversité

L'intégration de la biodiversité et du développement peut être abordée à différents niveaux, soit au niveau politique, soit au niveau de la mise en œuvre. Ces approches aboutissent à une variété de résultats qui relient les sphères sociale, économique et de la biodiversité. Les interventions au niveau des politiques vont des résultats en matière de gouvernance qui mettent l'accent sur une meilleure participation des parties prenantes concernées aux résultats en matière de capacités institutionnelles qui mettent l'accent sur le renforcement des capacités institutionnelles pour comprendre les liens et processus de biodiversité et de développement.

⁵ Meijer, J, S. Shames, S.J.Scherr (2018). Modélisation spatiale pour soutenir la gestion intégrée des paysages de la vallée du Kilombero en Tanzanie.

A travers l'analyse des principaux corridors de développement en Afrique (Encadré 2), l'AWF et l'UICN ont évalué comment les principaux corridors de développement en développement ou prévus pour le continent se recourent avec les aires d'habitat clés (y compris les aires de biodiversité ⁶ et les aires protégées clés) en Afrique (Figures en Annexe 1). En fournissant des preuves permettant de comprendre où ces corridors sont les plus susceptibles de dégrader des zones écologiques de grande valeur et où ils pourraient offrir des avantages en termes de potentiel agricole, cette analyse offre des informations pertinentes pour l'intégration de la conservation et du développement afin d'atteindre des résultats souhaitables. L'identification des risques pour les écosystèmes et la biodiversité posés par les corridors présente des occasions d'atténuer ces risques en tenant mieux compte des valeurs de la biodiversité et de l'ensemble complexe des facteurs de changement de l'utilisation des terres dans les processus de planification. Réunir un groupe diversifié d'intervenants représentant le gouvernement, les secteurs de l'utilisation des terres, les conservationnistes, les communautés et les planificateurs de corridors dès les premières étapes de la conception pour formuler les objectifs d'une vision durable pour un paysage serait une étape majeure. Au niveau de la mise en œuvre, les résultats de l'intégration peuvent aller de l'amélioration de la mobilisation des ressources nationales pour les investissements dans la pauvreté et la biodiversité à l'amélioration de la productivité et de la durabilité de l'utilisation des actifs de la biodiversité dont dépendent les pauvres. La croissance verte inclusive est un exemple d'intégration dans la pratique où le bien-être humain, l'équité sociale et les opportunités économiques partagées sont améliorés tout en protégeant et en restaurant les systèmes écologiques.

Toutefois, pour que l'intégration soit un succès, il faut que la volonté politique, l'investissement et l'expertise se conjuguent dans le cadre de partenariats axés sur les intérêts. La finance joue également un rôle d'incitation (voire d'exigence) à l'émergence et au maintien de ces conditions.

ACTION DEPUIS LA RdP 2017

Les négociations en cours à la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique se concentrent précisément sur cette question et les progrès réalisés dans le cadre de ces négociations se rapportent au plan d'action convenu à Douala. Vous trouverez ci-joint les documents d'information qui ont été préparés sur le sujet lors des réunions de la CDB, et je reçois des rapports quotidiens de l'équipe sur les progrès réalisés sur le terrain en rapport avec cette question. En fait, le débat ministériel de haut niveau sur la CDB s'est concentré sur l'intégration et a adopté une déclaration à ce sujet. En outre, l'intégration était un point clé de l'ordre du jour de la conférence des parties où le groupe africain a souligné son importance en Afrique pour permettre à la région d'atteindre les trois objectifs de la convention.

Encadré 2 : Corridors de développement de l'Afrique

Les Couloirs de développement sont un système global qui touche tous les pays d'Afrique, les reliant potentiellement les uns aux autres grâce à des infrastructures plus solides et à de meilleures politiques reliant les communautés rurales et urbaines pour créer des systèmes de marché régionaux fonctionnels et des opportunités dans les secteurs économiques et les États souverains. Dans le cadre de cette vision globale, le Programme pour le développement des infrastructures en Afrique (PIDA) vise à promouvoir le développement socio-économique et la réduction de la pauvreté en Afrique en améliorant l'accès aux réseaux et services d'infrastructure régionaux et continentaux intégrés.

Le PIDA et les investissements connexes visent à accroître la production agricole, les exportations de ressources naturelles et l'intégration économique, à l'instar d'initiatives

⁶ BirdLife International (2018). Élaboré par KBA Partnership sur www.keybiodiversityareas.org.

En outre, le Point 5 de la Déclaration ministérielle africaine adoptée lors du sommet ministériel africain tenu en marge de la CoP14 invite le Programme des Nations Unies pour l'Environnement, le Programme des Nations Unies pour le Développement, l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, la Commission économique pour l'Afrique, les autres organismes des Nations Unies, les partenaires au développement et la communauté internationale à aider les pays africains à appliquer le Programme panafricain d'action pour la restauration des écosystèmes afin de :

- a) lutter contre la dégradation des terres et améliorer la restauration des écosystèmes dans la région ;
- b) faciliter le renforcement des initiatives d'intégration de la diversité biologique pour s'attaquer aux causes sectorielles de la dégradation des terres et de la perte de diversité biologique ; c) œuvrer à la mise en place de systèmes alimentaires durables pour le bien-être des populations et de la nature.

Les interventions des délégations africaines à la Conférence des Parties ont insisté davantage pour que des mesures soient prises en vue d'intégrer la diversité biologique. Le Groupe africain a souligné la perte de précieuses ressources biologiques du continent, ainsi que la numérisation et l'utilisation des ressources génétiques sans reconnaissance et partage appropriés des avantages. Le Sommet africain sur la biodiversité qui s'est achevé récemment et le Programme d'action panafricain pour la restauration des écosystèmes en vue d'accroître la résilience ont démontré la position de l'Afrique sur l'intégration, qui l'a également identifiée comme un élément important dans le cadre post-2020. Le débat de haut niveau a également porté sur les possibilités de rendre les développements dans les secteurs économiques compatibles avec les objectifs, le rôle de la législation, la bonne gouvernance, la recherche et du progrès technologique, parallèlement à l'engagement des communautés et des parties prenantes, la nécessité de refléter les étapes d'intégration de la biodiversité dans les secteurs économiques dans le cadre post-2020 et la nécessité d'une cohérence des politiques au niveau national. La Déclaration de Charm el-Cheikh indique également que les gouvernements se sont engagés à œuvrer dans tous les secteurs pour intégrer la biodiversité, notamment en intégrant les valeurs de la biodiversité dans les cadres législatifs et politiques et les plans de développement et de financement, en supprimant ou en réformant les subventions et autres incitations néfastes, en renforçant les approches fondées sur les écosystèmes pour atténuer les changements climatiques et s'y adapter, en encourageant une consommation et une production durables et une économie circulaire, en facilitant l'accès aux technologies pertinentes et leur transfert. Ils invitent en outre l'Assemblée générale des Nations Unies à convoquer un sommet sur la biodiversité avant la CoP 15 de la CDB en 2020, afin de souligner l'urgence d'agir au plus haut niveau pour soutenir un cadre mondial pour la biodiversité après 2020.

RÔLE DE L'INTÉGRATION DANS LE PARTENARIAT POUR LES FORÊTS DU BASSIN DU CONGO

Le PFBC a un rôle à jouer pour accompagner les Parties à la CDB dans les efforts qu'elles déploient pour remplir leurs engagements en matière d'intégration de la biodiversité. **Déjà lors de la 17^{ième} RdP tenue à Douala, au Cameroun, un certain nombre de gouvernements ont exprimé leur intérêt à reproduire le processus du Groupe de leadership africain pour l'intégration de la biodiversité.** Ces processus pourraient être liés à d'autres travaux en cours, tels que les efforts du Groupe pour la conservation de la biodiversité en Afrique visant à intégrer l'élaboration de scénarios de croissance verte inclusifs dans les outils et approches de planification intégrée de l'utilisation des terres. Les partenaires du PFBC apportent ensemble une vaste expérience dans les domaines pertinents de la planification, des partenariats et de la négociation qui sont. Des mesures importantes pour faire avancer les programmes d'intégration dans le Bassin du Congo, basés sur les propositions existantes qui ont été développées par l'AWF, le PNUE-WCMC et l'IIED et basés sur l'approche ALG de l'intégration de la biodiversité, sont :

- Tenir des ateliers nationaux des parties prenantes

- Affiner la cartographie et l'analyse du développement et de la biodiversité sur la base d'informations et de plans actualisés.
- Concevoir une intervention d'intégration basée sur une analyse rapide de l'économie institutionnelle/politique
- Déployer un appui technique pour l'intégration de la biodiversité
- Organiser des ateliers annuels pour examiner les progrès accomplis et adapter les mesures au besoin.
- Compiler et diffuser les leçons apprises (idéalement à la CoP15 de la CDB prévue à Beijing en 2020).

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Cette vision de l'Afrique est exposée avec force par les dirigeants africains dans l'Agenda 2063⁷ qui établit une feuille de route pour *une Afrique prospère fondée sur une croissance inclusive et un développement durable*. L'avenir de la biodiversité en Afrique dépendra donc en grande partie de la façon dont les Africains géreront la population humaine, le processus d'urbanisation, la consommation, les investissements économiques et l'utilisation générale des ressources et la gestion de leur élimination, comme le prévoit l'Agenda 2063. L'intégration de la biodiversité sera donc importante pour s'assurer que les résultats en matière de conservation et de développement sont atteints. Pour réussir l'intégration de la biodiversité, les pays africains souhaiteront peut-être envisager ce qui suit :

- **Les champions des principaux ministères et organismes (par exemple, le ministère des Finances, les ministères de la Planification du développement national et les ministères sectoriels) qui sont en mesure de présenter des arguments économiques solides en faveur de la biodiversité, en associant la biodiversité et la réduction de la pauvreté.** Ces champions devraient également être en mesure de veiller à ce que les préoccupations relatives à la biodiversité soient intégrées dans les politiques et les plans des ministères et des entreprises du secteur privé.
- **L'engagement des bonnes parties prenantes est très important.** L'engagement doit également être opportun, depuis la planification, la budgétisation, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation.
- **Données :** Il est important de veiller à ce que les données disponibles sur les écosystèmes et la biodiversité soient facilement accessibles aux décideurs, en particulier aux ministères des Finances et du Développement et à ceux qui élaborent les plans spécifiques pour différents projets sectoriels.
- **Connaissances et expertise :** Au-delà des données, l'interprétation des informations exige de l'expertise. Des équipes multidisciplinaires sont nécessaires pour éclairer les conceptions à partir d'un éventail de points de vue, notamment le sexe, l'âge, l'ethnie et les groupes tribaux.
- **Une planification durable de l'utilisation des terres qui combine plusieurs des éléments énumérés ci-dessus et qui valorise explicitement le rôle de la biodiversité et des ressources naturelles.** Le Groupe de collaboration pour la biodiversité en Afrique, par exemple, a appliqué un cadre commun de planification du développement durable à quatre paysages impliquant des parties prenantes multisectorielles dans un processus participatif, fondé sur des données et basé sur des scénarios, générant des recommandations politiques explicites sur le plan spatial.⁸ Plusieurs sites se trouvent dans le Bassin du Congo.

⁷ <https://au.int/en/agenda2063>

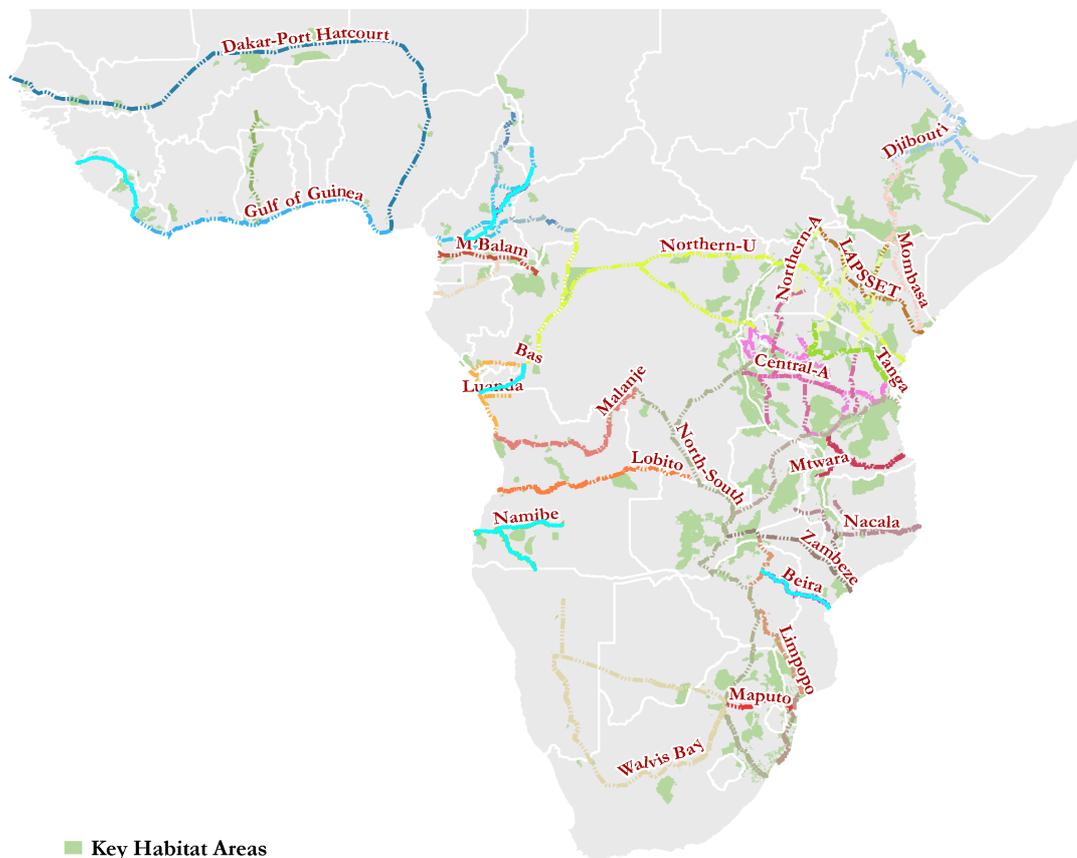
⁸ African Biodiversity Collaborative Group (2018).

www.abcg.org/action/document/show?document_id=873

- **Des cadres politiques favorables** sont nécessaires pour s'assurer que les incitations s'alignent sur la vision énoncée dans l'Agenda 2063, les Objectifs de développement durable et les autres stratégies continentales. Cela permettra d'éviter, de réduire et d'inverser la dégradation des terres, qui est essentielle pour atteindre la majorité des Objectifs de développement durable.
- **Les solutions fondées sur la nature** qui lient les services écosystémiques aux processus de développement sont un moyen de s'assurer que les investissements vont dans les systèmes naturels dont nous dépendons et que les dommages inutiles sont évités.
- **Appuyer l'aménagement du territoire** et la gestion intégrée des terres et des ressources.
- Avant tout, l'engagement politique est essentiel pour assurer la pérennité de la richesse de la biodiversité de l'Afrique et de notre patrimoine mondial, et pour continuer à subvenir aux besoins de nos enfants et des enfants de nos enfants.

Annexe 1. Chiffres analysant l'étendue du chevauchement entre les corridors de développement africains et les principales zones d'habitat

La série de cartes présentée dans cette Annexe a été produite par David Williams, Directeur de la Géographie de la conservation à la Fondation pour la Faune Africaine avec le financement et le soutien de l'UICN dans le cadre du projet SUSTAIN. La Figure 1 montre l'étendue du chevauchement entre les corridors prévus et les principales aires d'habitat telles que définies par les aires protégées (Catégories I-VI de l'UICN) et les principales aires de biodiversité. Les intersections sont identifiées à 0, 10, 25 et 50 km du centre du corridor. Selon Laurance et al, 2015, les intersections à 25 km sont jugées « conservatrices ». Les corridors sont classés en fonction du nombre d'intersections (à 25 km) par km (défini par la longueur du corridor). Tous les corridors avec une zone tampon de plus de 10 km croisent au moins 1 KHA. A 25 km du centre, les couloirs font un total de 783 intersections KHA ; de



nombreuses KHA sont intersectées plus d'une fois.

Figure 1 : 33 grands corridors de développement à travers l'Afrique continentale de différentes couleurs avec des zones d'habitats clés (combinaison de zones de biodiversité et d'aires protégées clés).

Rank	Corridor	Length Km	0km	10km	25km	50km	#/Km
1	Maputo	507	4	29	61	97	0.1203
2	Lubombo	606	10	41	65	122	0.1073
3	Tanga	1208	3	19	47	65	0.0389
4	North-South	4766	13	55	119	219	0.0250
5	Limpopo	1388	1	14	26	47	0.0187
6	Mtwara	1142	5	11	19	30	0.0166
7	Douala-N'djamena and Douala- Bangui (A)	1830	0	13	30	53	0.0164
8	Djibouti	1711	5	12	26	37	0.0152
9	Gulf of Guinea	2095	6	22	31	40	0.0148
10	Zambeze	1388	2	7	19	28	0.0137
11	Northern-A	2510	10	18	30	51	0.0120
12	Central-A	3552	18	20	41	78	0.0115
13	Uhuru/Tazara	1741	10	8	20	31	0.0115
14	Sekondi/Ouagadougou	899	2	7	10	19	0.0111
15	Mombasa	1631	6	12	18	26	0.0110
16	Conakry-Buchanan	741	2	6	8	13	0.0108
17	LAPSSET	1689	5	13	18	24	0.0107
18	Douala-N'djamena and Douala- Bangui (F)	381	0	1	4	7	0.0105
19	Northern-U	5110	14	26	50	73	0.0098
20	Beira	623	0	1	6	8	0.0096
21	Central-F	3134	12	16	29	51	0.0093
22	Dakar-Port Harcourt	4344	10	24	38	46	0.0087
23	Nacala	1543	3	9	12	20	0.0078
24	Mablam Railway	792	2	4	6	8	0.0076
25	Walvis Bay	3801	3	11	21	37	0.0055
26	Lobito	1717	2	7	8	10	0.0047
27	Douala-N'djamena and Douala- Bangui (U)	874	2	3	4	6	0.0046
28	Cameroon-Chad	923	0	2	3	4	0.0033
29	Libreville-Lomie	618	1	2	2	4	0.0032
30	Malanje	1878	2	2	5	6	0.0027
31	Namibe	1163	1	3	3	5	0.0026
32	Luanda	1190	1	2	3	5	0.0025
33	Bas	471	0	0	1	1	0.0021

Rank	Corridor	KHA Area
1	Northern-U	38,742
2	Central-A	32,507
3	Central-F	21,482
4	Dakar-Port Harcourt	20,818
5	Mombasa	17,674
6	North-South	15,463
7	LAPSSET	15,215
8	Djibouti	11,938
9	Uhuru/Tazara	11,605
10	Lubombo	10,468
11	Northern-A	9,998
12	Tanga	8,616
13	Zambeze	8,062
14	Mablam Railway	7,866
15	Limpopo	7,769
16	Walvis Bay	5,720
17	Gulf of Guinea	5,682
18	Mtwara	5,570
19	Nacala	5,240
20	Sekondi/Ouagadougou	5,206
21	Malanje	4,043
22	Maputo	3,957
23	Lobito	3,706
24	Libreville-Lomie	2,680
25	Conakry-Buchanan	2,110
26	Douala-NIÇÖdjamena-U	2,043
27	Namibe	2,017
28	Luanda	1,721
29	Cameroon-Chad	1,058
30	Douala-NIÇÖdjamena-F	1,019
31	Douala-NIÇÖdjamena-A	968
32	Beira	571
33	Bas	67

Classement par zone des intersections corridor-KHA à 25 km du centre du corridor. La superficie totale de la zone KHA à moins de 25 km d'un corridor est de 291 602 km², soit 7,8 % de la superficie continentale africaine de la zone KHA. La longueur du corridor est également prédictive de l'intersection KHA par zone ($r = 0,30$, $P < 0,0006$).

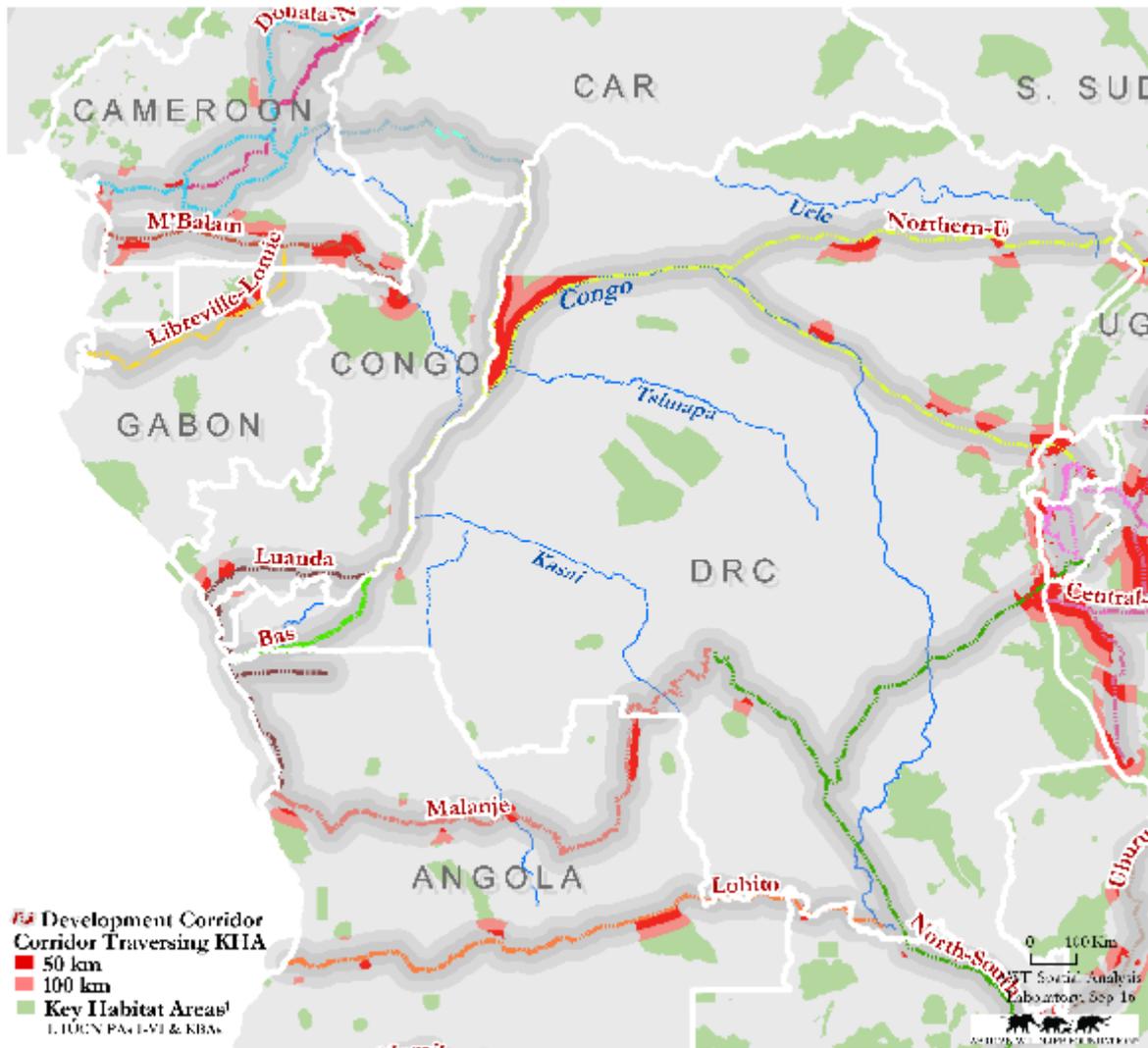


Figure 1. Intersection des corridors de développement et des KHA : Afrique Centrale

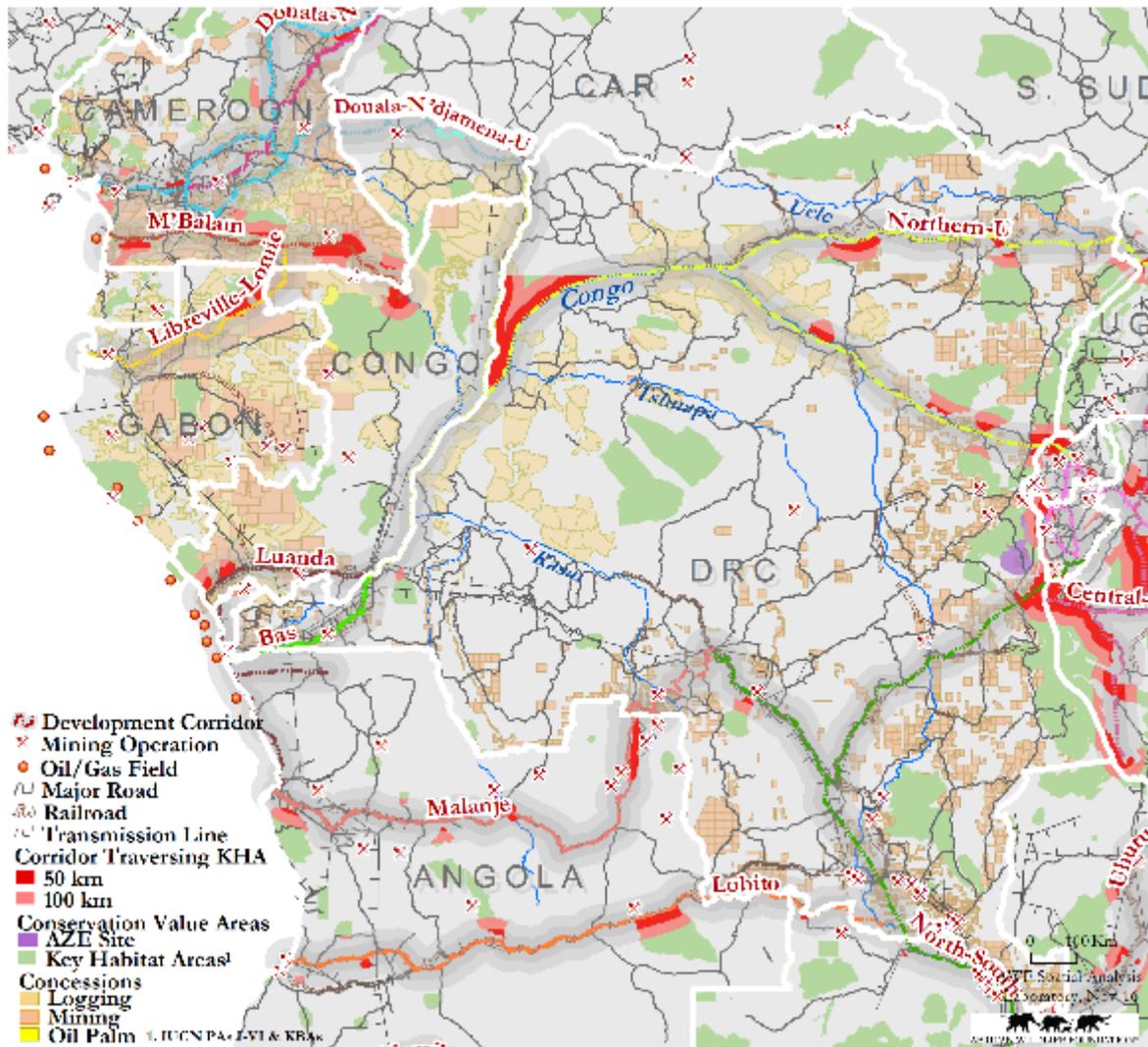


Figure 2. Intersection des corridors de développement et des KHA : Afrique Centrale

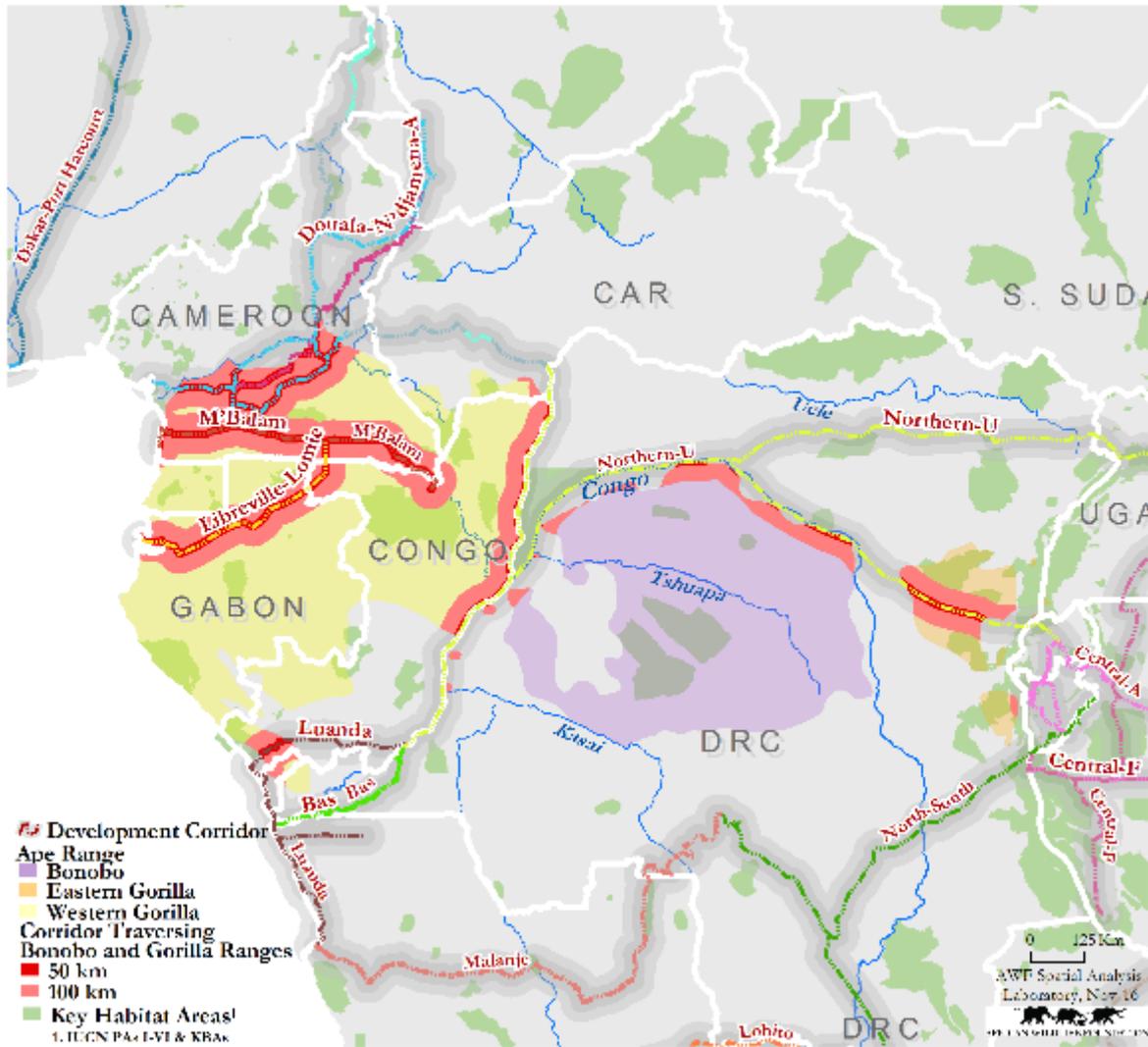


Figure 3 Intersection des corridors de développement et de certains massifs de grands singes d'Afrique

En enquêtant dans les zones de corridor où l'influence humaine est susceptible d'être élevée et adjacente aux zones d'habitat, une analyse plus poussée tenant compte des zones tampons de 10 km autour des KHA et supposant que davantage de corridors ont un impact de proximité, l'indice d'influence humaine africain a été utilisé pour évaluer l'influence humaine actuelle sur les KHA et les tampons de 10 km dans une zone de 50 km autour des corridors.

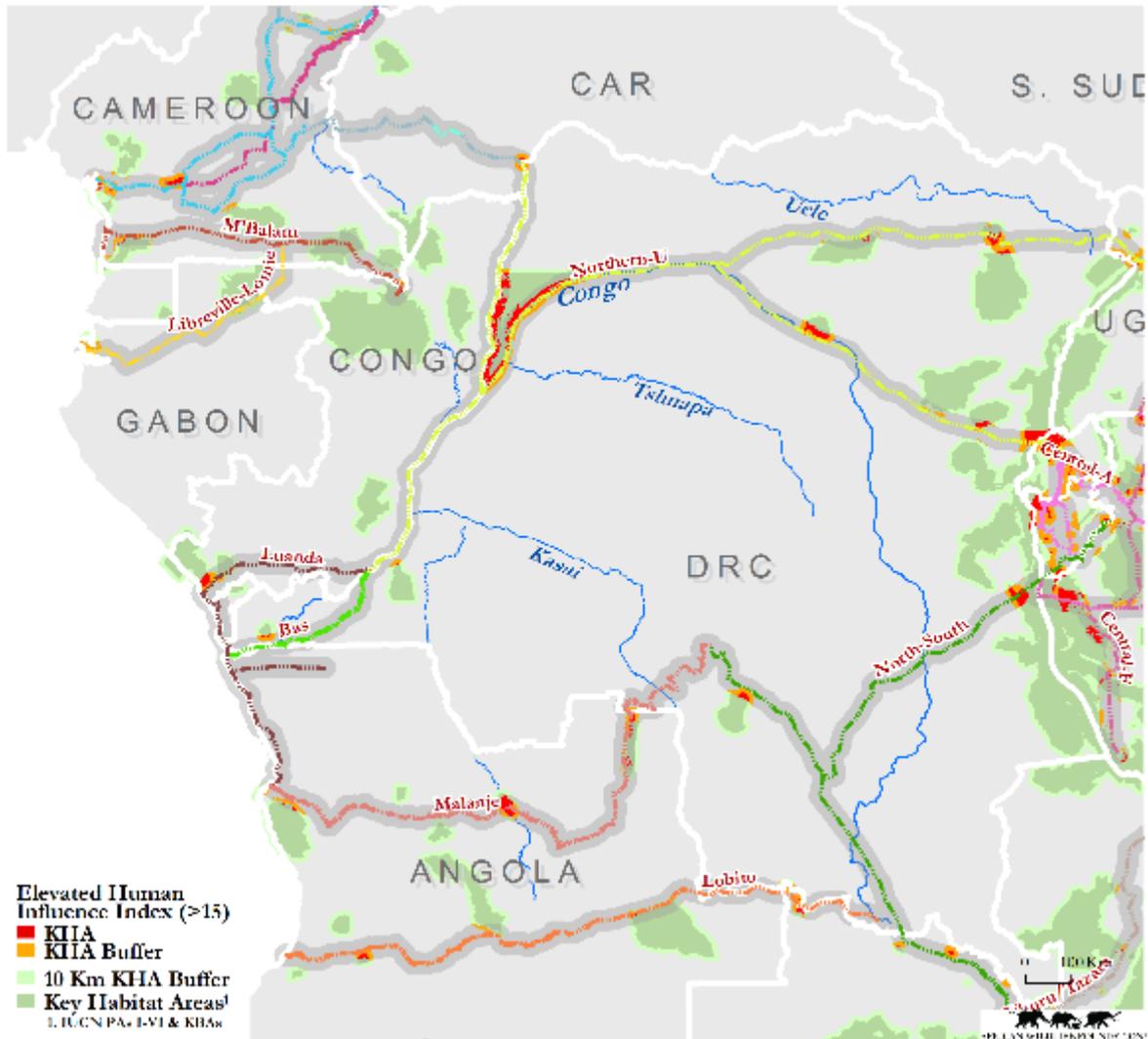


Figure 4. Influence de l'indice d'influence humaine actuelle sur les KHA : Afrique Centrale

Rank	Corridor	KHA	10km Buffer	Affected Area
1	Central-A	19,232	24,246	43,478
2	North-South	16,569	24,299	40,868
3	Northern-A	8,871	25,668	34,539
4	Mombasa	11,157	7,933	19,090
5	Dakar-Port Harcourt	4,574	14,131	18,704
6	Lubombo	5,804	10,238	16,042
7	Northern-U	4,869	11,059	15,928
8	Tanga	4,427	10,152	14,579
9	Gulf of Guinea	2,741	11,456	14,196
10	Djibouti	4,416	9,064	13,480
11	Limpopo	3,793	9,428	13,221
12	Central-F	3,456	8,297	11,753
13	LAPSSET	3,322	7,516	10,838
14	Maputo	2,415	6,901	9,316
15	Nacala	2,198	6,535	8,732
16	Zambeze	2,354	5,391	7,745
17	Mtwara	2,299	5,299	7,597
18	Uhuru/Tazara	4,855	2,479	7,333
19	Sekondi/Ouagadougou	453	4,463	4,916
20	Walvis Bay	1,191	3,471	4,662
21	Malanje	1,685	2,437	4,123
22	Lobito	556	2,689	3,245
23	Conakry-Buchanan	330	2,656	2,986
24	Beira	425	2,537	2,961
25	Douala-N'djamena/Douala- Bangui (A)	461	2,382	2,843
26	Douala-N'djamena/Douala- Bangui (U)	569	1,808	2,377
27	Douala-N'djamena/Douala- Bangui (F)	640	1,584	2,224
28	Namibe	736	1,474	2,210
29	Cameroon-Chad	431	1,598	2,028
30	Luanda	572	1,189	1,761
31	Mablam Railway	125	984	1,109
32	Libreville-Lomie	4	508	512
33	Bas	60	445	505

Ce tableau classe tous les corridors africains par zone de KHA et périphérie de 10 km à l'intérieur d'un corridor de 25 km sous des valeurs d'indice d'influence humaine variant de modérées à élevées (>15 %). La longueur du corridor permet également de prévoir l'expansion des terres cultivées ($r = 0,26$, $P < 0,0001$).

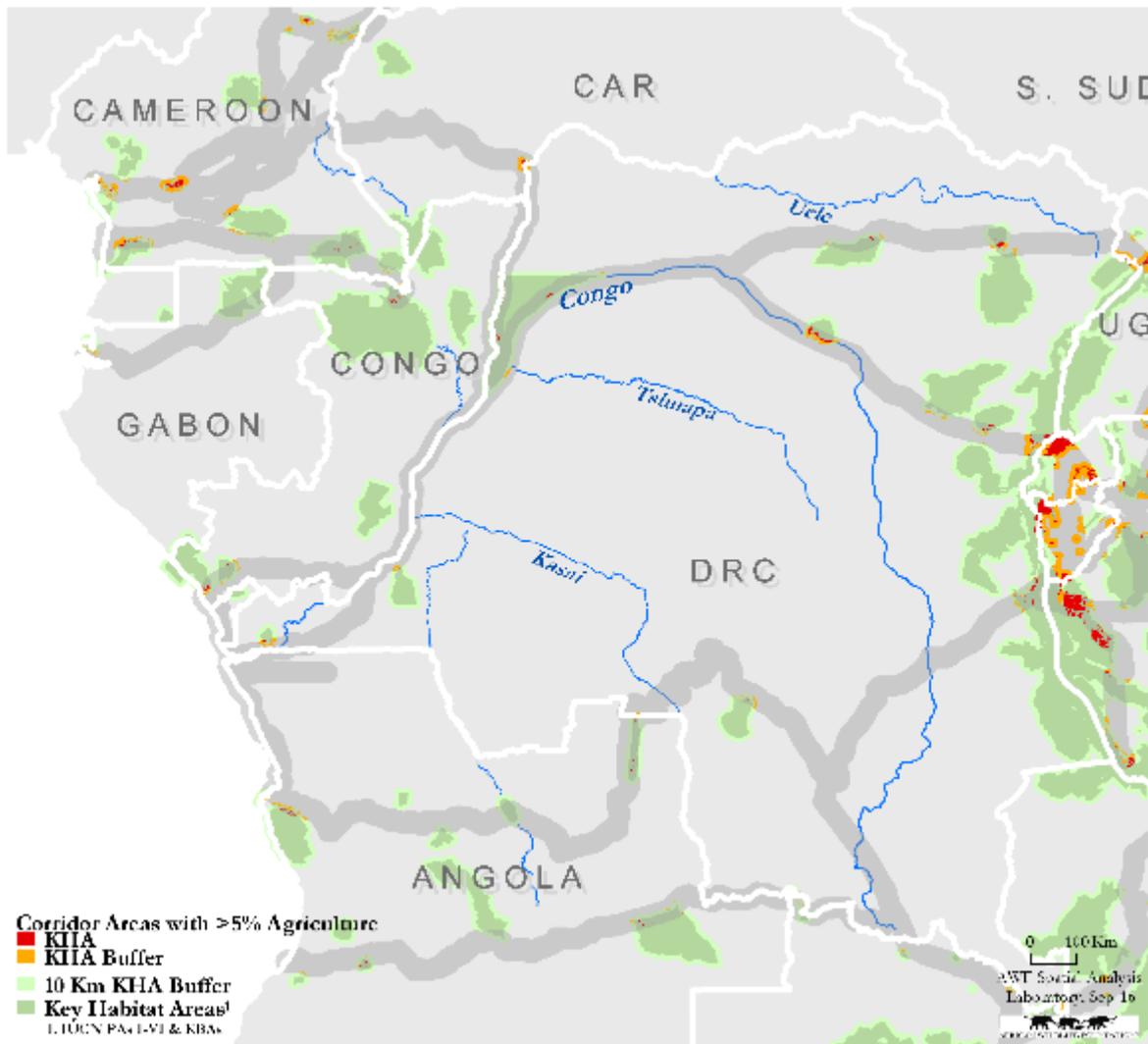
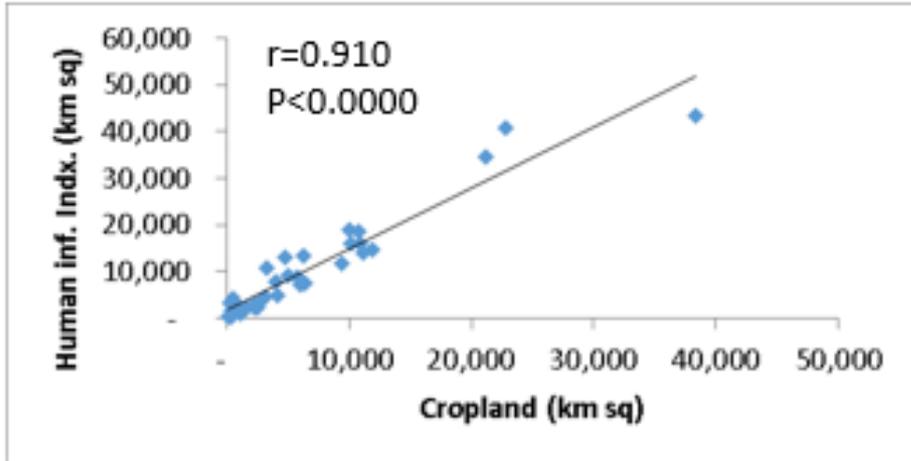


Figure 5. Influence actuelle des terres cultivées du corridor sur les KHA : Afrique Centrale

Classement selon la superficie de KHA et la périphérie de 10 km à l'intérieur d'un corridor de 25 km sous les terres cultivées (> 5 %).

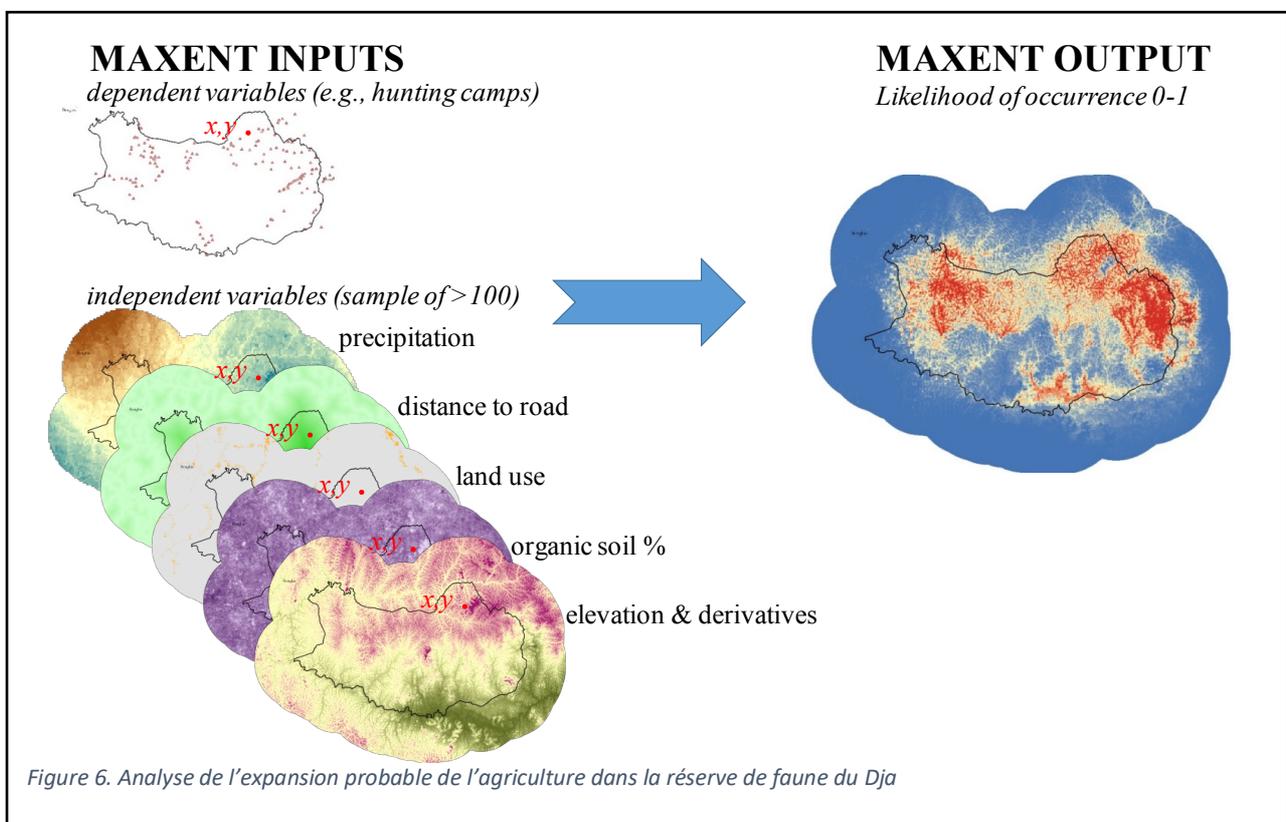
L'influence des terres cultivées est fortement corrélée aux résultats de l'indice d'influence humaine. La longueur du corridor permet également de prévoir l'expansion des terres cultivées ($r = 0,45$, $P < 0,0001$).



Influence actuelle des terres cultivées des corridors sur les KHA

Rank	Corridor	KHA	10km Buffer	Affected Area
1	Central-A	17235	21,132	38,367
2	North-South	7338	15,506	22,843
3	Northern-A	5014	16,119	21,132
4	Tanga	2683	9,189	11,871
5	Gulf of Guinea	1946	9,218	11,164
6	Northern-U	1998	8,938	10,935
7	Dakar-Port Harcourt	2084	8,756	10,841
8	Lubombo	3094	7,023	10,116
9	Mombasa	4373	5,624	9,996
10	Central-F	2078	7,311	9,389
11	Mtwara	1739	4,631	6,370
12	Djibouti	1677	4,583	6,260
13	Uhuru/Tazara	4263	1,741	6,004
14	Nacala	1057	4,705	5,762
15	Maputo	1038	3,961	4,998
16	Limpopo	1220	3,540	4,760
17	Sekondi/Ouagadougou	366	3,755	4,121
18	Zambeze	1266	2,732	3,998
19	LAPSSET	612	2,645	3,256
20	Walvis Bay	916	2,225	3,140
21	Conakry-Buchanan	257	2,297	2,553
22	Douala-N'djamena and Douala- Bangui (F	996	1,459	2,455
23	Douala-N'djamena and Douala- Bangui (A	260	2,007	2,266
24	Namibe	816	1,427	2,243
25	Douala-N'djamena and Douala- Bangui (L	335	1,361	1,696
26	Mablam Railway	292	861	1,152
27	Cameroon-Chad	268	877	1,144
28	Beira	71	648	719
29	Malanje	138	336	474
30	Luanda	126	279	405
31	Bas	21	307	328
32	Lobito	78	176	253
33	Libreville-Lomie	0	111	111

Pour classer la probabilité d'une expansion agricole, le SIG de l'AWF a assemblé un ensemble d'entrées de modèle, nous avons utilisé Maxent, un logiciel de modélisation prédictive basé sur le principe de l'entropie maximale. Maxent a été utilisé efficacement dans un large éventail d'applications de modélisation spatiale, dont l'agriculture. Maxent génère des modèles estimant la probabilité d'occurrence à partir d'observations de référence (par ex. des camps de chasse comme ci-dessus). Nous avons 1875 observations de l'agriculture dans toute la zone d'analyse générées par l'interprétation par l'AWF et GeoWiki d'images satellites à haute résolution et 25 covariables environnementales (par exemple, précipitations, distance à la route, climat, sols, topographie). Le « x, y » représente le processus d'échantillonnage des coordonnées communes de la variable dépendante et de chaque variable indépendante pour générer les statistiques qui sous-tendent les modèles.



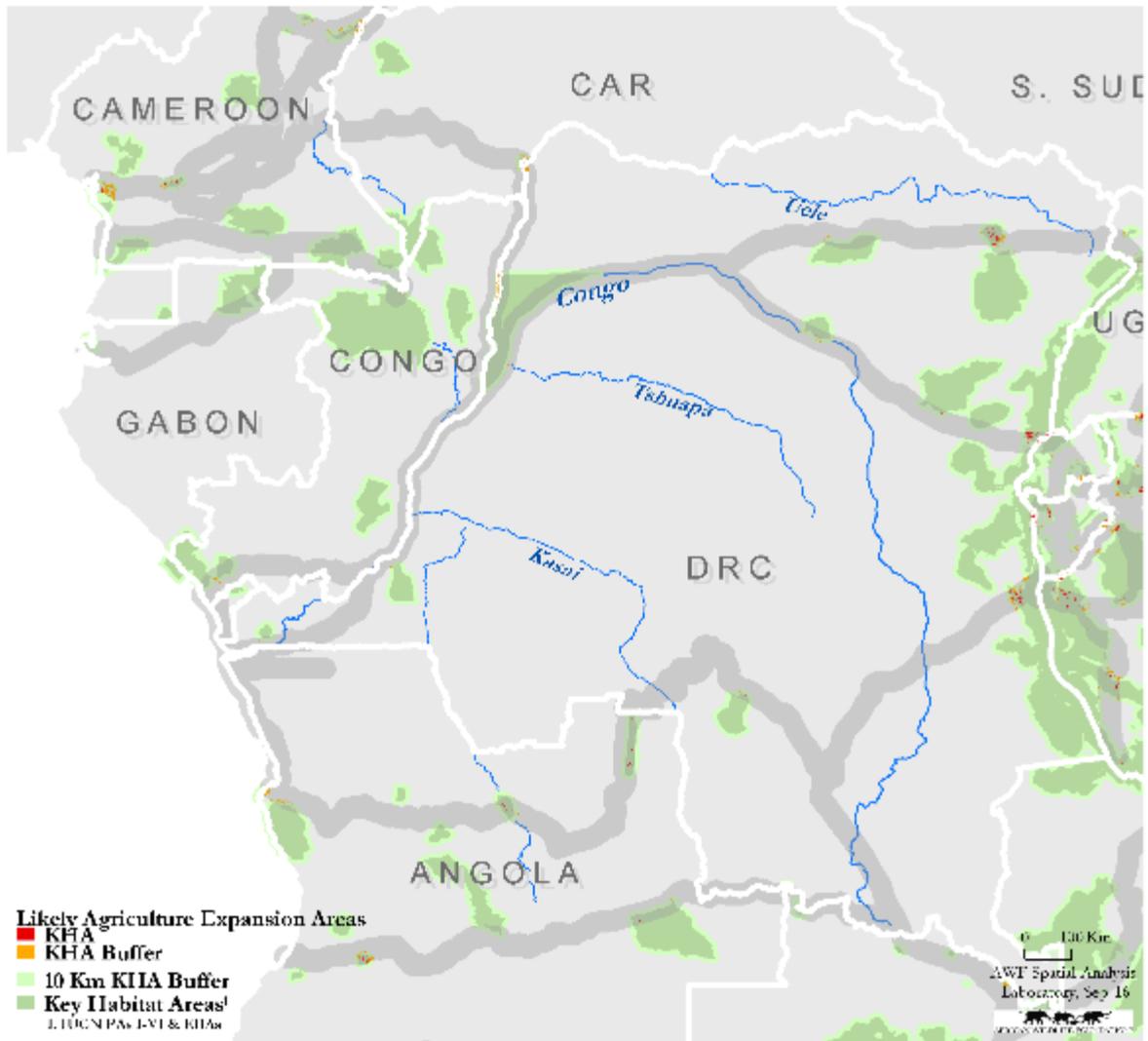
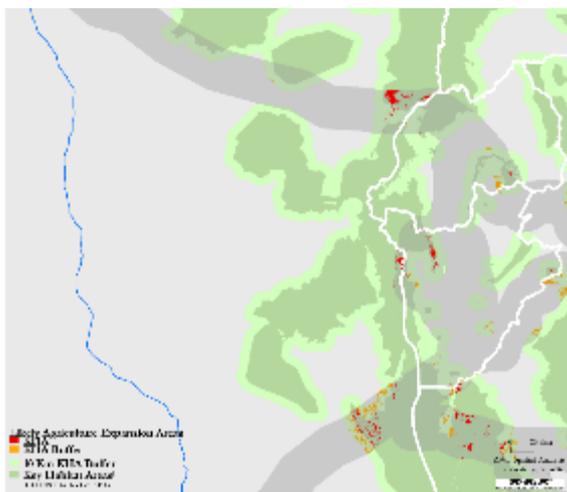


Figure 7 Influence probable de l'expansion agricole sur les KHA : Afrique Centrale



Classement selon la superficie (km²) de la KHA et 10 km de terres tampons susceptibles d'être converties à l'agriculture dans les conditions socio-économiques et biophysiques actuelles. Au total, 89 310 km² de KHA et de zones tampons sont susceptibles d'être convertis (36 838 représente les KHA). La longueur du corridor est également prédictive de l'expansion des terres cultivées ($r = 0,32$, $P < 0,001$). La superficie actuelle des terres cultivées dans l'ensemble du corridor - probablement un bon indicateur du potentiel agricole - est corrélée positivement ($r = 0,22$; $P < 0,027$) avec l'expansion des terres cultivées.

Rank	Corridor	Into KHA	Into 10km buffer	Total
1	North-South	4,644	9,543	14,186
2	Mombasa	8,469	2,706	11,174
3	Limpopo	2,752	4,336	7,087
4	Central-A	2,812	3,386	6,197
5	Northern-U	1,967	3,699	5,666
6	Lubombo	2,738	2,836	5,574
7	Djibouti	1,616	2,608	4,224
8	Northern-A	1,982	2,035	4,017
9	Dakar-Port Harcourt	1,247	2,689	3,935
10	Walvis Bay	1,361	2,435	3,796
11	Maputo	1,525	2,015	3,540
12	Tanga	1,499	1,529	3,028
13	Gulf of Guinea	455	1,411	1,866
14	Central-F	736	1,055	1,790
15	Beira	153	1,532	1,685
16	LAPSSET	490	1,088	1,577
17	Zambeze	275	1,207	1,482
18	Nacala	266	1,207	1,473
19	Conakry-Buchanan	134	1,250	1,383
20	Sekondi/Ouagadougou	296	764	1,060
21	Uhuru/Tazara	643	382	1,025
22	Namibe	325	594	919
23	Douala-N'G'Ödjamen-	83	670	753
24	Mtwara	95	371	466
25	Lobito	81	248	329
26	Cameroon-Chad	56	232	288
27	Douala-N'G'Ödjamen-	13	236	249
28	Malanje	92	131	223
29	Luanda	-	167	167
30	Douala-N'G'Ödjamen-	23	80	103
31	Mablam Railway	13	17	30
32	Bas	0	19	19
33	Libreville-Lomie	-	0	0